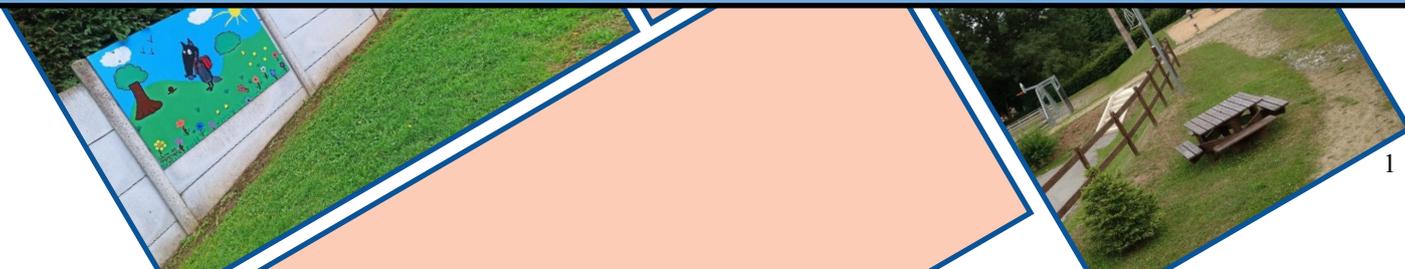




SAINT-DIZIER-MASBARAUD

BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2022





SOMMAIRE

Le mot du maire.....	page 3
Notre équipe municipale.....	page 5
Les finances de la commune.....	page 6
Votre magasin de proximité	page 15
Le marché	page 17
Les écoles	page 18
Les travaux	page 19
Le plan d'eau	page 24
Recherche médecin.....	page 26
Les commémorations.....	page 28
Le centre communal d'action sociale	page 30
Les subventions	page 32
Les associations	page 33
La page de l'opposition	page 42
Les incivilités.....	page 43
Etat civil.....	page 44
Informations pratiques :.....	page 44

Le mot du Maire



Chères Administrées, chers Administrés,

Après une longue et triste période générée par la pandémie mondiale, cet été aura été l'occasion de se retrouver en famille, entre amis, de partir en vacances, d'assister aux nombreuses manifestations dans notre commune, de se divertir. Cette parenthèse estivale placée sous le signe du soleil et de la chaleur caniculaire, a permis à chacun de reprendre ses habitudes quotidiennes.

Cette période restera aussi marquée du sceau des effets du réchauffement climatique qui s'est manifesté par une sécheresse de grande ampleur sur notre continent, y compris dans notre région et qui nous oblige à une prise de conscience notamment en matière de consommation de l'eau et de nos énergies.

L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent de plus en plus sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens mais aussi sur les budgets de fonctionnement des entreprises et des collectivités, avec en plus le risque d'une pénurie énergétique, la demande d'efforts collectifs supplémentaires ou encore « la fin de l'abondance » annoncée.

Il faut dire que dans ses projets notre municipalité a déjà intégré la transition énergétique et le développement durable, à travers la création d'une Chaufferie bois à Saint Dizier Leyrenne, remplaçant une grande partie des structures existantes (école, salle des fêtes, Mairie...), une réflexion sur l'éclairage public et l'isolation des bâtiments communaux.

Mais, difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir... La guerre en Ukraine n'en finit pas, la peur insidieuse d'un retour de la Covid, les aléas climatiques que nous venons de vivre dans notre pays, fragilisent durablement notre quotidien.

Toutefois l'avenir de nos enfants doit rester notre priorité. Après la rentrée de septembre près d'une centaine d'élèves a repris le chemin des écoles. Comme de coutume, grâce aux enseignants et aux agents des services municipaux, ils ont été accueillis dans les meilleures conditions possibles.

La rentrée a marqué également la reprise des activités sportives, culturelles et associatives à Saint-Dizier-Masbaraud. Je vous invite à tourner les pages où vous découvrirez toutes les activités mais aussi les nombreuses compétitions sportives et manifestations qui ont jalonné l'été. Je remercie particulièrement les dirigeants des différentes associations pour leur énergie, leur dynamisme et leur investissement dans la vie de notre village.

Mes remerciements vont également à toutes les forces vives de la commune qui sont les éléments moteurs indispensables au service des administrés.

Le mot du Maire

Je n'oublie pas non plus les bénévoles de la bibliothèque municipale, Mesdames Martine Bord, Josiane Goudard et Marie-Louise Labrousse qui assurent son fonctionnement avec dévouement et brio.

Enfin, après avoir rencontré bien des obstacles dès le début de notre mandat et malgré la volonté de certains de fragiliser la collectivité pour servir des intérêts personnels, nous avons tenu bon. Nous avons redressé la barre et avons entrepris ce pour quoi nous sommes élus : avancer dans nos projets !

Je saisis ici l'occasion pour témoigner au nom des administrés, toute notre reconnaissance et nos remerciements à la Préfecture, au Conseil Départemental, à La Région et à l'Agence de l'Eau pour leurs soutiens financiers.

Et je profite également de l'édition de notre journal communal pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune.

Cette rétrospective retrace une année bien particulière, et pourtant si essentielle pour mon équipe municipale et moi-même, engagés à vos côtés et fiers de vous servir.

Nous vous souhaitons, l'équipe municipale et moi-même, un Joyeux Noël et vous présentons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de Santé, Sérénité et Solidarité pour 2023 !

J'en profite également pour vous inviter à la cérémonie des vœux 2023 qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 19 h 00 , salle « Esplanade Téléthon » de Saint Dizier Leyrenne.

Le Maire,
Joël ROYERE



Notre équipe municipale

FONCTION	NOM ET PRÉNOM
Maire	M. ROYERE Joël
Première adjointe, Maire déléguée	Mme SALADIN Christine
2 ^{ème} adjoint	M. DURUDAUD Patrick
3 ^{ème} adjointe	Mme DEMARGNE Céline
4 ^{ème} adjoint	M. COUCAUD Thierry
5 ^{ème} adjointe	Mme SIMONET Laura
Conseillère municipale déléguée	Mme CHABRIER Isabel
Conseiller municipal délégué	M. SCAFONE Dominique
Conseillère municipale	Mme PRADEAU Carine
Conseillère municipale	Mme ROYERE Julie
Conseillère municipale	Mme MAINGOUTAUD Élodie
Conseiller municipal	M. MARGOT Manuel
Conseiller municipal	M. KAPLAN Iskender
Conseiller municipal	M. LAROCHE Michel
Conseiller municipal	M. AUMEUNIER Sébastien
Conseillère municipale	Mme LEGRAND Coline
Conseiller municipal	M. PETIT-COULAUD Bastien

Les finances de la commune



Les comptes administratifs 2021

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	343 376,48
CHARGES de PERSONNEL	462 762,44
ATTENUATIONS de PRODUITS	378,00
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	134 727,79
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	941 244,71
CHARGES FINANCIERES	15 293,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES	461,30
DOTATIONS aux PROVISIONS	
TOTAL DEPENSES REELLES	956 999,95

RECETTES	
ATTENUATIONS de CHARGES	35 557,04
PRODUITS des SERVICES	62 592,19
IMPOTS et TAXES	619 190,83
DOTATIONS et SUBVENTIONS	519 746,36
AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	24 392,21
TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	1 261 478,63
PRODUITS FINANCIERES	411,48
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 946,49
REPRISES sur PROVISIONS	
TOTAL RECETTES REELLES	1 266 836,60

AUTOFINANCEMENT : 309 836,65

VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	956 999,95
TOTAL DES DEPENSES	956 999,95

OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	1 266 836,60
EXCEDENT REPORTE n-1	333 373,87
TOTAL des RECETTES	1 600 210,47

RESULTAT de l'EXERCICE : 643 210,52

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 370,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 289,81
IMMOBILISATIONS EN COURS	131 559,94
TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	359 219,75
DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	
SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	
EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	66 212,24
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
DEPENSES IMPREVUES	
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	66 212,24
OPERATIONS d'ORDRE	
OPERATIONS PATRIMONIALES	
TOTAL	425 431,99
SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	80 180,94
TOTAL DES DEPENSES	505 612,93

RECETTES	
SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	149 357,62
EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	480,00
IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT°	
IMMOBILISATIONS EN COURS	
TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	149 837,62
DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	47 814,42
EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITAL	56 933,94
TOTAL RECETTES FINANCIERES	104 748,36
VIREMENT de la SECT° de FONCTIONNEMENT	
OPERATIONS d'ORDRE	
OPERATIONS PATRIMONIALES	
TOTAL	254 585,98
SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
TOTAL des RECETTES	254 585,98

RESULTAT de l'EXERCICE : -251 026,95

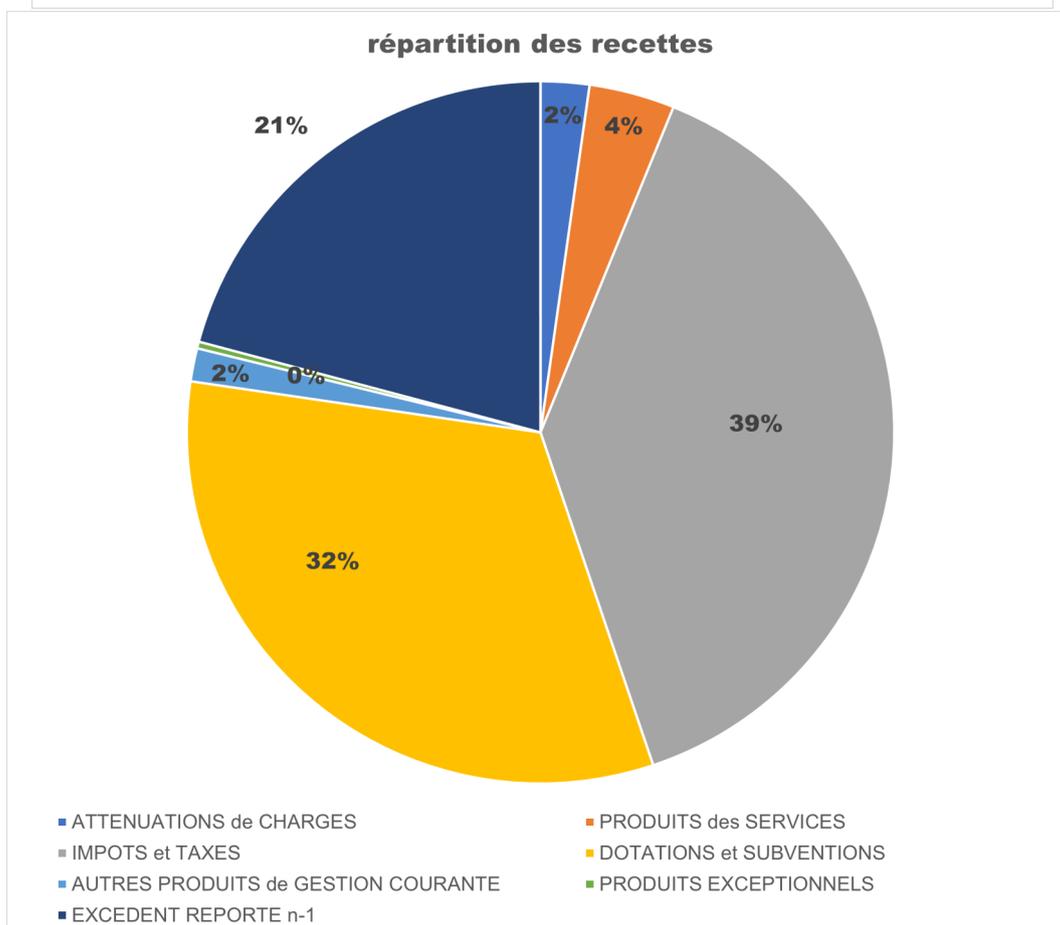
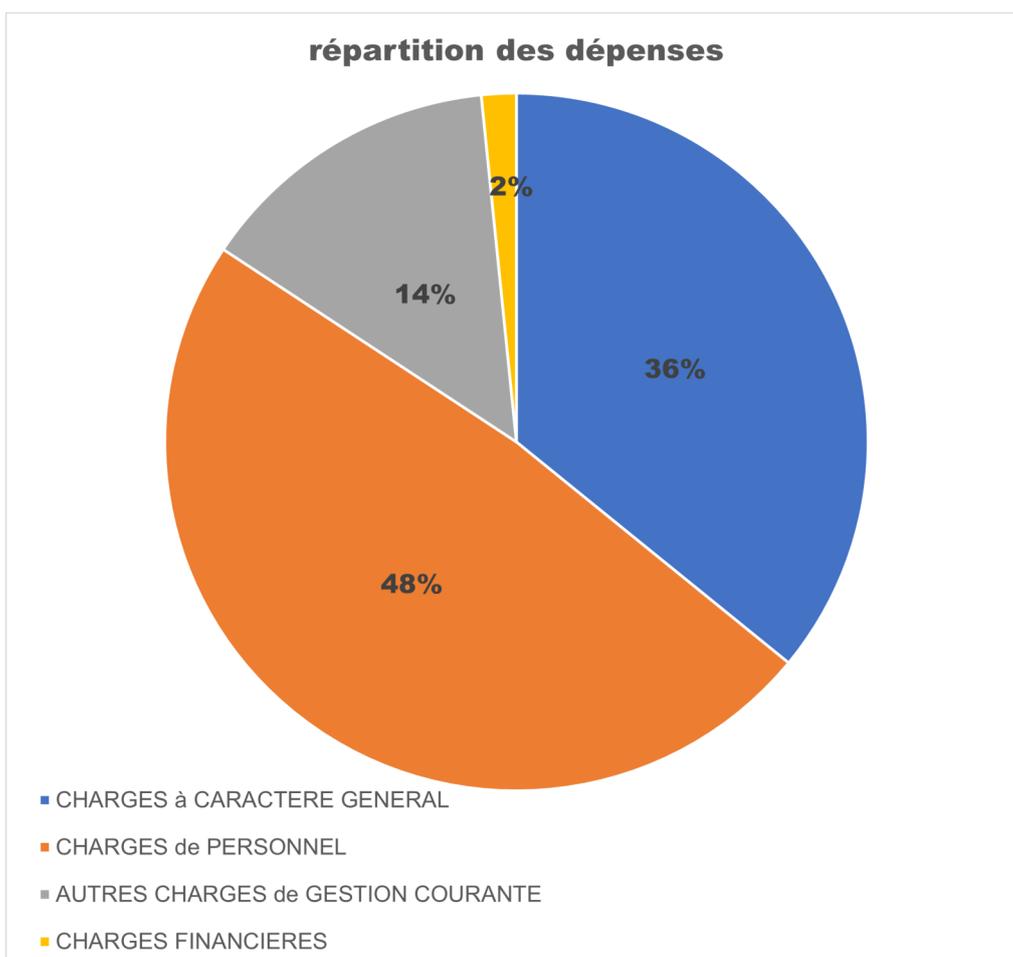
RESTES à REALISER en DEPENSES	400 896,23
TOTAL en DEPENSES	906 509,16

RESTE à REALISER en RECETTES	335 205,22
TOTAL en RECETTES	589 791,20

RESULTAT avec les RESTES à REALISER : -316 717,96

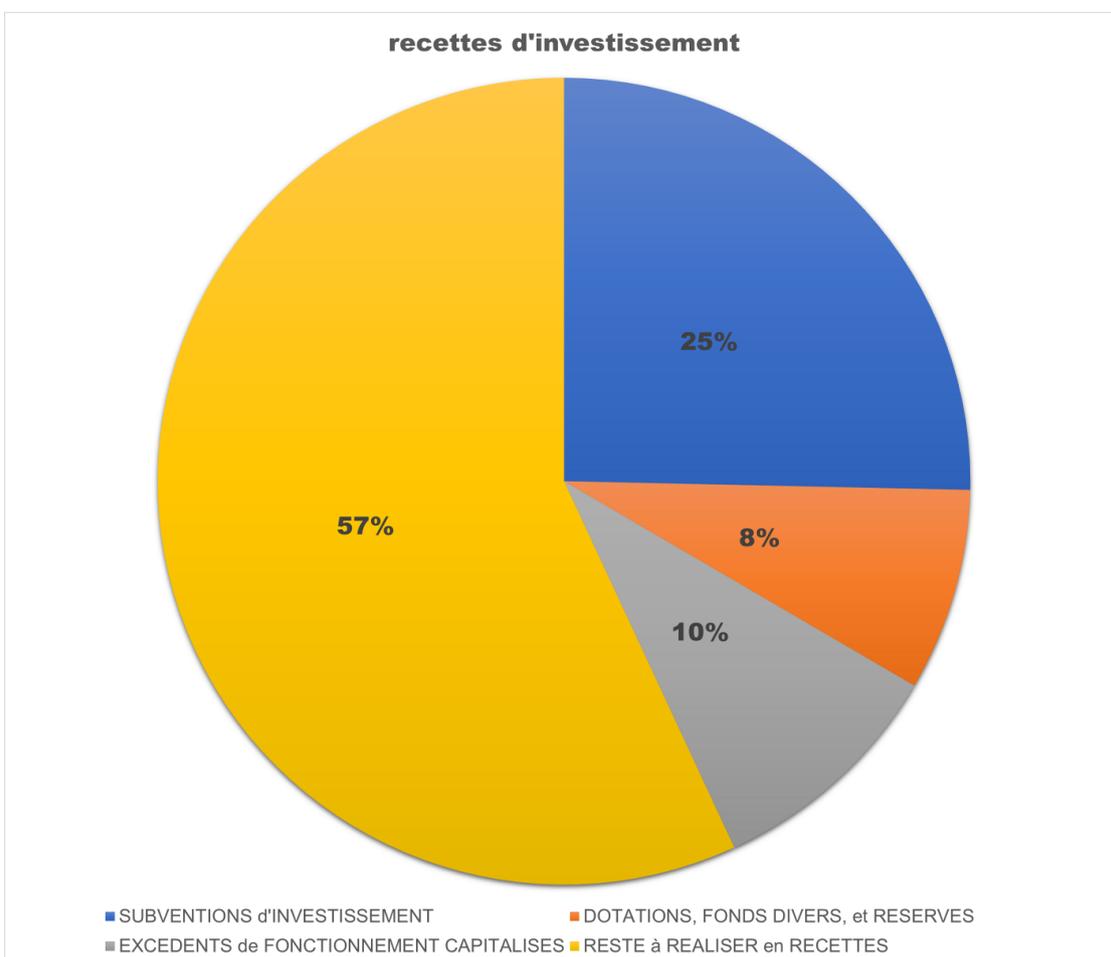
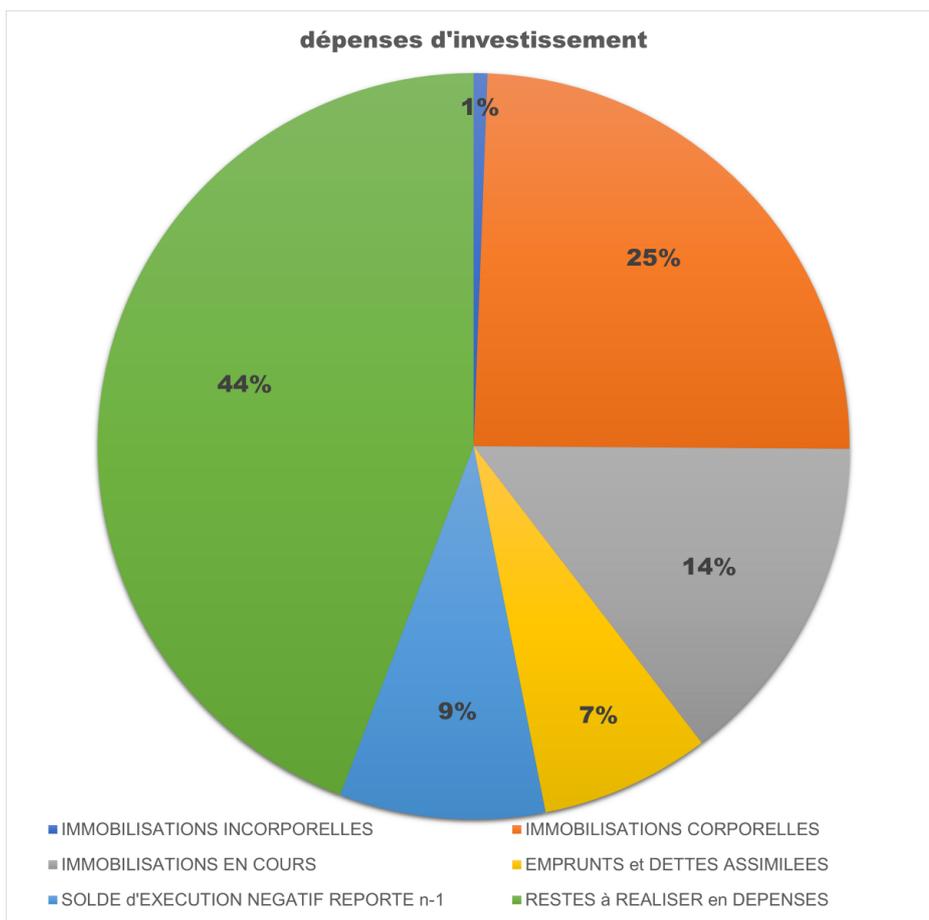
COMPTE ADMINISTRATIF 2021—BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF 2021—BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT



AFFECTATION des RESULTATS du BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION des RESULTATS des COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

	ANNEE	DEPENSES	RECETTES	MONTANTS
Résultat de l'exercice	2021	956 999,95	1 266 836,60	309 836,65
Excédent de fonctionnement reporté	2020			333 373,87
RESULTAT de FONCTIONNEMENT à AFFECTER				643 210,52
Solde d'exécution de l'exercice	2021	425 431,99	254 585,98	-170 846,01
Résultat antérieur reporté déficitaire	2020			-80 180,94
SOLDE d'EXECUTION de la SECTION INVESTISSEMENT				-251 026,95
Solde des restes à réaliser	2021	400 896,23	335 205,22	-65 691,01
BESOIN de FINANCEMENT de la SECTION INVESTISSEMENT				-316 717,96

PROPOSITION d'AFFECTATION :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	316 717,96
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	326 492,56

EAU et ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2021

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	16 360,55	ATTENUATIONS de CHARGES	
CHARGES de PERSONNEL	12 000,00	PRODUITS des SERVICES	78 258,11
ATTENUATIONS de PRODUITS	4 965,00	IMPOTS et TAXES	
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	2 779,22	DOTATIONS et SUBVENTIONS	
		AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	36 104,77	TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	78 258,11
CHARGES FINANCIERES	19 603,21	PRODUITS FINANCIERS	1 118,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES	162,23	PRODUITS EXCEPTIONNELS	62,68
DOTATIONS aux PROVISIONS		REPRISES sur PROVISIONS	
TOTAL DEPENSES REELLES	55 870,21	TOTAL RECETTES REELLES	79 438,84

AUTOFINANCEMENT : 23 568,63

VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT			
OPERATIONS d'ORDRE	49 178,00	OPERATIONS d'ORDRE	12 989,00
TOTAL	105 048,21	TOTAL	92 427,84
		EXCEDENT REPORTE n-1	39 103,15
TOTAL DES DEPENSES	105 048,21	TOTAL des RECETTES	131 530,99

RESULTAT de l'EXERCICE : 26 482,78

Il n'y a pas eu d'investissements nouveaux en 2021,
et le compte administratif constate, avec les restes à réaliser de 2020,
un résultat positif de 153 627,89 €.

Les COMPTES du MULTISERVICE

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	230 205,91
CHARGES de PERSONNEL	49 123,80
ATTENUATIONS de PRODUITS	
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	279 329,71
CHARGES FINANCIERES	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS aux PROVISIONS	
TOTAL DEPENSES REELLES	279 329,71

RECETTES	
ATTENUATIONS de CHARGES	40 126,03
PRODUITS des SERVICES	270 103,88
IMPOTS et TAXES	
DOTATIONS et SUBVENTIONS	
AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	310 229,91
PRODUITS FINANCIERS	7,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
REPRISES sur PROVISIONS	
TOTAL RECETTES REELLES	310 237,41

AUTOFINANCEMENT : 30 907,70

VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	279 329,71
TOTAL DES DEPENSES	279 329,71

OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	310 237,41
EXCEDENT REPORTE n-1	25 130,54
TOTAL des RECETTES	335 367,95

RESULTAT de l'EXERCICE : 56 038,24

Ce résultat intègre, pour la première fois, le stock de marchandises.

Les immobilisations constatent un résultat négatif de 2 407.50 €.

Et de MURAT

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	269,48
CHARGES de PERSONNEL	
ATTENUATIONS de PRODUITS	
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	269,48
CHARGES FINANCIERES	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 793,34
DOTATIONS aux PROVISIONS	
TOTAL DEPENSES REELLES	7 062,82

RECETTES	
ATTENUATIONS de CHARGES	
PRODUITS des SERVICES	5 348,91
IMPOTS et TAXES	
DOTATIONS et SUBVENTIONS	
AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	5 348,91
PRODUITS FINANCIERS	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
REPRISES sur PROVISIONS	
TOTAL RECETTES REELLES	5 348,91

AUTOFINANCEMENT : -1 713,91

VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	7 062,82
TOTAL DES DEPENSES	7 062,82

OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	5 348,91
EXCEDENT REPORTE n-1	39 561,65
TOTAL des RECETTES	44 910,56

RESULTAT de l'EXERCICE : 37 847,74

Le centre communal d'action sociale 2021

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	6 545,11
CHARGES de PERSONNEL	
ATTENUATIONS de PRODUITS	
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	1 061,62
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	7 606,73
CHARGES FINANCIERES	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS aux PROVISIONS	
TOTAL DEPENSES REELLES	7 606,73

RECETTES	
ATTENUATIONS de CHARGES	
PRODUITS des SERVICES	532,34
IMPOTS et TAXES	
DOTATIONS et SUBVENTIONS	9 000,00
AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	
TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	9 532,34
PRODUITS FINANCIERS	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
REPRISES sur PROVISIONS	
TOTAL RECETTES REELLES	9 532,34

AUTOFINANCEMENT : 1 925,61

VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	7 606,73
TOTAL DES DEPENSES	7 606,73

OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	9 532,34
EXCEDENT REPORTE n-1	4 237,01
TOTAL des RECETTES	13 769,35

RESULTAT de l'EXERCICE : 6 162,62



Le BUDGET 2022 actualisé

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	517 627,36	ATTENUATIONS de CHARGES	25 000,00
CHARGES de PERSONNEL	573 471,00	PRODUITS des SERVICES	42 400,00
ATTENUATIONS de PRODUITS		IMPOTS et TAXES	629 731,00
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	175 639,87	DOTATIONS et SUBVENTIONS	532 825,00
		AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	23 236,00
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	1 266 738,23	TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	1 253 192,00
CHARGES FINANCIERES	17 636,10	PRODUITS FINANCIERS	400,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 301,38
DOTATIONS aux PROVISIONS	62 477,91	REPRISES sur PROVISIONS	
TOTAL DEPENSES REELLES	1 347 352,24	TOTAL RECETTES REELLES	1 258 893,38
VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	237 301,70		
OPERATIONS d'ORDRE	732,00	OPERATIONS d'ORDRE	
TOTAL	1 585 385,94	TOTAL	1 258 893,38
		EXCEDENT REPORTE n-1	326 492,56
TOTAL DES DEPENSES	1 585 385,94	TOTAL des RECETTES	1 585 385,94

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00	SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	258 583,53
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	363 875,32	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
IMMOBILISATIONS EN COURS	202 903,08	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
		IMMOBILISATIONS RECUES en AFFECTAT°	
		IMMOBILISATIONS EN COURS	
TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	571 778,40	TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	258 583,53
DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES		DOTATIONS, FONDS DIVERS, et RESERVES	145 846,45
SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT		EXCEDENTS de FONCTIONNEMENT CAPITAL	316 717,96
EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	70 685,28		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	70 685,28	TOTAL RECETTES FINANCIERES	462 564,41
		VIREMENT de la SECT° de FONCTIONNEMENT	237 301,70
OPERATIONS d'ORDRE		OPERATIONS d'ORDRE	732,00
OPERATIONS PATRIMONIALES		OPERATIONS PATRIMONIALES	
TOTAL	642 463,68	TOTAL	959 181,64
SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	251 026,95	SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	
TOTAL des DEPENSES	893 490,63	TOTAL des RECETTES	959 181,64
RESTES à REALISER en DEPENSES	400 896,23	RESTE à REALISER en RECETTES	335 205,22
TOTAL en DEPENSES	1 294 386,86	TOTAL en RECETTES	1 294 386,86

Les budgets 2022 de Murat et du CCAS

Le budget de MURAT est équilibré en recettes et dépenses à hauteur de 43 966.74 €, et constate un excédent reporté de 2021 de 37 847.74 €.

Celui du CCAS est équilibré à hauteur de 14 662.62 € reprenant l'excédent reporté de 6 162.62 €.



Le budget 2022 de l'eau et l'assainissement

En investissement

DEPENSES	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 964,00
IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000,00
TOTAL DEPENSES d'EQUIPEMENT	149 964,00
EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	17 488,29
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	17 488,29
OPERATIONS d'ORDRE	12 990,00
TOTAL	180 442,29
SOLDE d'EXECUTION NEGATIF REPORTE n-1	
TOTAL DES DEPENSES	180 442,29
RESTES à REALISER en DEPENSES	42 500,00
TOTAL en DEPENSES	222 942,29

RECETTES	
EMPRUNTS et DETTES ASSIMILEES	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
TOTAL RECETTES d'EQUIPEMENT	0,00
TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00
OPERATIONS d'ORDRE	48 748,00
TOTAL	48 748,00
SOLDE d'EXECUTION POSITIF REPORTE n-1	175 561,49
TOTAL des RECETTES	224 309,49
RESTE à REALISER en RECETTES	20 566,40
TOTAL en RECETTES	244 875,89

En fonctionnement

DEPENSES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	45 606,78
CHARGES de PERSONNEL	12 000,00
ATTENUATIONS de PRODUITS	7 430,00
AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE	4 500,00
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	69 536,78
CHARGES FINANCIERES	3 307,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	73 843,78
OPERATIONS d'ORDRE	48 748,00
TOTAL	122 591,78
TOTAL DES DEPENSES	122 591,78

RECETTES	
ATTENUATIONS de CHARGES	
PRODUITS des SERVICES	82 620,00
IMPOTS et TAXES	
DOTATIONS et SUBVENTIONS	
TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	82 620,00
PRODUITS FINANCIERS	499,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL RECETTES REELLES	83 119,00
OPERATIONS d'ORDRE	12 990,00
TOTAL	96 109,00
EXCEDENT REPORTE n-1	26 482,78
TOTAL des RECETTES	122 591,78

Le budget 2022 de la régie en fonctionnement

DEPENSES	
CHARGES à CARACTERE GENERAL	315 970,39
CHARGES de PERSONNEL	59 159,00
TOTAL DEPENSES de GESTION COURANTE	375 129,39
CHARGES FINANCIERES	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL DEPENSES REELLES	375 129,39
VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	2 422,29
TOTAL	377 551,68
TOTAL DES DEPENSES	377 551,68

RECETTES	
ATTENUATIONS de CHARGES	40 200,00
VENTES de PRODUITS FABRIQUES, PRESTAT	314 508,00
TOTAL RECETTES de GESTION COURANTE	354 708,00
PRODUITS FINANCIERS	22,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	374 730,29
TOTAL	374 730,29
EXCEDENT REPORTE n-1	53 630,74
TOTAL des RECETTES	428 361,03

BUDGET EXCEDENTAIRE : 50 809,35



Les investissements

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021

- ↪ L'acquisition d'un logiciel de dématérialisation pour l'urbanisme
- ↪ Divers travaux dans les écoles, et l'achat d'un ordinateur,
- ↪ Du matériel pour la cantine
- ↪ La réfection des routes
- ↪ L'achat d'un défibrillateur, installé sur les bâtiments communaux de Masbaraud Mérignat
- ↪ La reliure de registres civils,
- ↪ La réfection du mur du Monteil
- ↪ Le paiement de reliquats sur les travaux du multiservice

LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS EN 2022

- ◆ Étude de faisabilité d'un lotissement
- ◆ Aménagement du colombarium de Masbaraud Mérignat
- ◆ Divers mobiliers urbains
- ◆ Aménagement du hangar de Masbaraud Mérignat
- ◆ Aménagement pour l'installation de la laverie de St Dizier Leyrenne
- ◆ Vestiaires et sanitaires pour le personnel technique à St Dizier Leyrenne
- ◆ Voirie
- ◆ Broyeur
- ◆ Reliure de registres
- ◆ Réparations et travaux écoles
- ◆ Équipement cantine
- ◆ Site internet
- ◆ Panneau lumineux d'information
- ◆ Aménagements du multiservice (chambre froide / climatisation / cloison / porte)
- ◆ Plan d'eau (1ère tranche)
- ◆ Récupérateurs d'eau de pluie
- ◆ Illuminations de Noël
- ◆ Chaufferie bois (étude)

Les décorations de Noël dans la commune comme sur et autour de la cabane du père Noël ont été équipées de LED afin de réduire leur consommation.

La municipalité remercie chaleureusement Monsieur et Madame DOLE à Forgeas pour le don du sapin qui sera installé sur la place de l'église



Votre magasin de proximité

Bienvenue dans votre épicerie de proximité

Située au centre du bourg de Saint Dizier Leyrenne, dotée d'un grand parking à l'arrière du bâtiment, l'épicerie offre un choix de produits variés et adaptés à tous vos besoins, ainsi qu'une agence postale.



L'amplitude horaire très étendue permet de vous accueillir quel que soit votre emploi du temps!

L'épicerie ne cesse d'évoluer. Une chambre froide a été installée afin de garantir la fraîcheur des produits, notamment les fruits et légumes.

Pour la même raison et pour le confort des clients et du personnel, la climatisation a été installée dans tous les commerces du bâtiment multiservice.

La zone de caisse a été aménagée pour gagner en fonctionnalité.



Les produits essentiels sont bien évidemment toujours disponibles ! Venez découvrir ou redécouvrir : épicerie, produits frais et surgelés, fruits et légumes, hygiène, droguerie, gaz, produits locaux, vêtements, articles de quincaillerie et de pêche, papeterie, ...

Des petits nouveaux sont venus s'installer dans les rayons :

- Une vitrine est consacrée à la vente de viande locale, fournie par un boucher Creusois. Bœuf, veau, porc, agneau ... Sous différentes formes (escalope, filet, côtes, pâtés, ...), en conditionnement sous vide une personne. Sont aussi disponibles des poulets fermiers locaux.

Venez tester, vous allez adorer!

Il est possible de commander des quantités adaptées à vos besoins pour les fêtes. Pensez à vous renseigner à la caisse du magasin suffisamment tôt !

- Pour le plaisir des petits et des grands, un large choix de confiseries vous attend ! En plus des sucreries habituelles, retrouvez des bonbons de votre enfance !
- Des cartes pour toutes les occasions sont également disponibles.



- Un rayon produits de saison actuellement occupé par les chocolats de Noël et des idées cadeau !

Notre équipe peut aussi préparer des paniers gourmands à la carte avec des produits locaux pour toutes les occasions.

De même, vous pouvez également commander de grandes quantités, que vous soyez une association (manifestations) ou un particulier (anniversaire, fêtes ...).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignements sur place ou au 05-55-64-94-73.

Epicerie mais pas que !

L'agence postale vous permet d'envoyer courrier et colis, mais aussi de retirer des espèces si vous êtes client à la Poste. Un ordinateur en accès libre est à votre disposition



Quelques dates et heures à retenir :

HORAIRES EPICERIE

DU LUNDI AU VENDREDI
8H00 - 12H30 / 15H00 - 19H00

SAMEDI
7H30 - 12H30 / 15H00 - 19H00

DIMANCHE
7H30 - 12H00

HORAIRES AGENCE POSTALE

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 - 12H30 / 16H00 - 18H00

SAMEDI
8H30 - 12H00



Marché le 3ème dimanche de chaque mois Les dates des futurs marchés pour 2023 sont :

15 janvier 2023
19 février 2023
19 mars 2023
16 avril 2023 (Marché de Pâques)
21 mai 2023
18 juin 2023
16 juillet 2023
20 août 2023
17 septembre 2023
15 octobre 2023
19 novembre 2023
17 décembre 2023 (Marché de Noël)

Le marché

Tous les 3^{ème} dimanche du mois, retrouvez sur la place de Saint Dizier Leyrenne les commerçants vous proposant les produits essentiels :

Fruits et légumes, fromage, poisson, produits locaux, vins et bières, viande de veau creusoise bio, cafés et thés, plants de fleurs et légumes.

Occasionnellement un food-truck et des vêtements sont présents.

A vos agendas ! Le marché de décembre sera celui de Noël.
Il aura lieu le dimanche 18 décembre.
Même heure, même endroit.



**SAINT DIZIER
MASBARAUD**

marché
Idées cadeaux
Produits
locaux

Présence
du
Père Noël

Animations
pour enfants
Buvette

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 18 DECEMBRE
DE 9H00 A 13H00
Place de l'église

Organisé par la municipalité IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique

Les écoles

EFFECTIFS DE NOS ÉCOLES



	MASBARAUD MÉRIGNAT	SAINT DIZIER LEYRENNE
Directrices	Madame BROUSSE Stéphanie	Madame PANTIN Pascale-Anouche
Maternelle	11	17
CP / CE1	10	18
CE2 / CM1 / CM2	12	21

Les menus de nos écoles sont réalisés par notre cuisinier et il s'adapte aux saisons pour les élaborer au mieux. Ils sont consultables sur notre site Internet (stdiziermasbaraud.fr). N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques ou appréciations.



INFORMATIONS ECOLE DE SAINT DIZIER LEYRENNE

Nous ne vous cacherons pas la vérité, notre école a rencontré, cette année encore, des problèmes liés au non-remplacement d'un professeur.

La crise sanitaire a mis en évidence les faiblesses des services de l'Education Nationale :

- Une offre éducative dépendante d'un nombre insuffisant d'enseignants, d'où la quasi-impossibilité pour l'Inspection Académique de remplacer les enseignants absents, en particulier, un professeur dont le congé était prévu... Ce qui entraîne, au niveau de la commune, des difficultés pour l'accueil des enfants en cas d'absence d'un professeur.
- Autre conséquence, une gestion au jour le jour de la cantine pour les enfants.
- Une réorganisation à adapter en fonction des horaires de passage.

Nous ne pouvons que regretter ces conséquences liées au non-remplacement systématique des enseignants absents :

Il est grave de constater que l'enseignement dispensé aux enfants se fait bien souvent en pointillé. L'Ecole de la République est en danger quand elle ne répond plus à sa mission première qui est d'assurer l'instruction obligatoire pour tous les enfants, seule garante de leur avenir.

Malgré les difficultés rencontrées dans nos démarches, nous ne sommes pas restés inactifs :

Dans un premier temps, en raison de l'urgence, nous avons contacté l'Académie et dans un second temps, nous avons échangé des courriers avec le Directeur Académique, Mme la Rectrice, M. le Sénateur et Mme la Députée qui ont répondu à nos courriers et nous ont assurés de leur soutien.

Finalement, nos démarches n'ont pas été vaines, puisque nous avons obtenu la nomination d'un professeur pour la rentrée de novembre et le temps nécessaire du remplacement.

Si le début de cette année scolaire a été mouvementé, nous veillerons toujours à maintenir des services de qualité et seront vigilants pour défendre auprès des instances compétentes, le droit à l'éducation pour nos enfants.

Soyez assurés que la municipalité est très attachée à ses Ecoles.

Les travaux réalisés



Des travaux de sécurisation électrique ont été mis en œuvre.



Des volets roulants ont été posés à l'école et à la cantine. Des stores intérieurs complètent le dispositif.



Un élévateur en gaine a été installé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au 1er étage de l'école

Dans les écoles



La cour de l'école a été agrémentée d'un parcours « routier ».

Coût total des travaux élévateur :
26 453.44 € HT
Subvention DETR : 21 162.75 €



Il est maintenant possible d'admirer la fresque réalisée par les enfants de l'école. Bravo à tous.



Un film effet miroir sans tain a été installé sur toutes les portes et fenêtres des bâtiments en rez-de-chaussée.



Un escalier a été aménagé.

Coût total des travaux de sécurisation dans les écoles: 50 352.89 € HT
Subvention DETR : 39 571.87 €

Les travaux réalisés

Au multiservice



La climatisation a été installée



La chambre froide positive a été changée. Plus spacieuse et moins énergivore, elle facilite le stockage des denrées.



Coût total des travaux : 57 010.40 €HT
Subvention DETR : 39 255.58 €

Des travaux d'aménagement intérieur ont été réalisés au multiservice : Installation de la climatisation dans tout le bâtiment, séparation des zones épicerie et boulangerie, installation d'une nouvelle banque d'accueil.

Sur les routes



Dans le cadre du programme pluriannuel de réfection des routes communales, des travaux de voirie en enrobé à chaud ont été réalisés dans plusieurs secteurs de la commune : Routes de Murat, Pradeix-Cornat, Cornat-La Villatte, rue de la renardière, le Pont de la Chassagne, route du Puy Soulier.



A noter que pour cette année, le programme a été revu. N'ayant pas obtenu de subvention, la collectivité a réalisé la part prévue en auto-financement.



Coût total des travaux : 89 242.50 € HT

Les travaux réalisés



Des infrastructures (eau-dalle) ont été financées par la commune pour l'installation d'un projet privé : une laverie automatique.

Des travaux de réaménagement des banquettes ont été réalisés dans des virages de Cornat et de Murat.



L'espace multisports a été lasuré.

Banquettes : 3 176.40 € HT
Infrastructures laverie : 4 270.97 € HT
Passerelles : 14 861.25 €



Un important chantier de réhabilitation avec un ravalement complet a eu lieu aux passerelles du Pont de la Chassagne et du Montalescot. En effet, les passerelles n'avaient pas connu de travaux d'ampleur depuis des années. Leur rénovation, imposée par l'usure et la corrosion accumulées au fil du temps, était donc nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité de l'ouvrage. Ce sont deux ponts de bois et de fer tout neufs où chantent l'eau et la vie et où les promeneurs, les vététistes et les motards passent et contemplent le Thaurion. Ce sont les deux principaux passages à gué appréciés des amoureux de la nature et des pêcheurs. Leur rénovation a été conjointement prise en charge, entre les communes de Bourganeuf et Saint-Dizier-Masbaraud et la Communauté de Communes Creuse-Sud-Ouest (coût de l'opération : 59 445 € dont fond de concours de la commune : 14 861 €).

Les travaux réalisés



Le cours de tennis a été nettoyé, repeint et a fait peau neuve.



Des travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs ont été réalisés afin d'en louer une partie 390 €/mois à l'entreprise Trullen Distribution.

Bardage & gouttières : 6 689.92 € HT
Cours de tennis : 3 330.00 € HT



Elagage à la gare



Les bacs de fleurissement ont été repeints pour accueillir les plantes cet été.



Des aménagements ont été faits au columbarium du cimetière de Masbaraud Méridnat.



Une glissière a été aménagée sur le parking de l'école de Masbaraud Méridnat pour faciliter le stationnement.



Une dalle a été préparée pour accueillir une table et des bancs offerts aux joueurs de pétanque par l'association Patrimoine et loisirs à Saint Dizier Masbaraud.

Les travaux à venir



☑ Mobilier urbain

Le mobilier urbain destiné à équiper les abords du multiservice et la place de l'église est en cours d'assemblage au service technique. Il devrait être installé prochainement (bancs, poubelles, porte-vélos entre autres).

☑ Enfouissement de lignes électriques

Cette année, l'enfouissement des lignes électriques de la rue de la gare, rue las Sinas, rue du Canedier, rue des Cimaux, rue du Rivailoux à Saint Dizier Leyrenne est prévue. Les travaux sont réalisés par le SDEC.

☑ Panneau d'affichage lumineux

Un panneau d'affichage lumineux va être installé à Masbaraud-Mérignat, près du boudrome. Les deux panneaux seront connectés et diffuseront les mêmes informations, au même moment.

Mobilier urbain : 4 833.00 € HT
Panneau d'affichage lumineux : 10 128.67 € HT
Subvention plan France Relance : 8 065.60 €
Enfouissement des lignes : 56 156.58 € HT
Subvention DETR : 36 501.77 €

☑ Création d'un lotissement

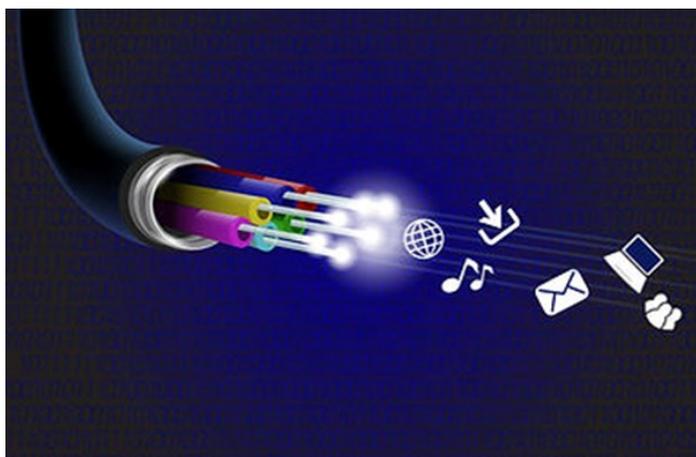
Après la rencontre avec les services de Creusalis en février et l'intérêt d'une extension du lotissement du Maucoudert, une étude est en cours pour la faisabilité d'un projet de lotissement. La société Infralim de Guéret a été missionnée pour la réaliser sur un terrain situé au bord de la RD 43 dans le bourg de Saint-Dizier-Leyrenne, d'une contenance de 23 782 m².

☑ La fibre arrive !

Les démarches pour le déploiement de la fibre optique à Saint Dizier Leyrenne et pour la dernière partie de Masbaraud-Mérignat sont en cours et la phase finale est prévue pour fin 2024.

Le projet comporte les étapes suivantes :

- Vérification des occupations des conduites existantes dans les chambres sur trottoirs et sous chaussée.
- Construction de chambres supplémentaires, implantations d'armoires.
- Tirage des câbles.
- Dérivations des câbles.
- Distribution chez l'abonné.



Le plan d'eau



Ce dossier a débuté il y a de nombreuses années. En 2007/2008, un premier diagnostic et un avant-projet de mise aux normes ont été entrepris. Diverses solutions ont été présentées et rejetées pour différentes raisons, au fil des ans. L'effacement a également été envisagé. Son coût était, en 2014, de 227 615 € HT avec peu ou pas de possibilités de subventions.

Cet étang, apprécié des randonneurs, sportifs et touristes, offre des possibilités de développement économique pour la commune et après bien des péripéties, les travaux de mise aux normes ont enfin commencé.

Septembre 2021 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

- Société Impact Conseil, sise à Châtelus le Marché

Août 2022 : Attribution du marché de travaux aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Terrassement

BUESA, entreprise de travaux publics basée à Tauriac en Gironde

- Lot n° 2 : Maçonnerie

Groupement GUINTOLI SAS / FRACASSO TP / TTPM SA, groupement d'entreprises creusoises

- Lot n° 3 : Curage

SAS AGRAFEUIL, entreprise de travaux publics base à Tursac, en Dordogne

Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés auprès des différents partenaires.

La collectivité a reçu les notifications des subventions demandées et accordées :

- ◆ Région Nouvelle Aquitaine : Le 05.01.2022
- ◆ Préfecture (DETR) : Le 23.06.2022
- ◆ Agence de l'Eau Loire-Bretagne : Le 24.06.2022
- ◆ Conseil Départemental de la Creuse : Le 20.07.2022

Plan de financement prévisionnel

Coût total du projet : **1 479 291.86 € HT** (maîtrise d'œuvre et travaux)

Agence de l'eau	367 140.00 €
Région Nouvelle-Aquitaine	78 274.00 €
Conseil Départemental de la Creuse	116 866.88 €
DETR	541 956.04 €
TOTAL subventions	1 104 236.92 €

Les démarches se poursuivent pour réduire autant que possible le reste à charge.



5 septembre 2022 : début des travaux

Les travaux ont commencé avec l'entreprise de terrassement BUESA. Il a fallu dans un premier temps, installer le chantier (barrières, base de vie) puis débroussailler. Le remblai devant le déversoir de crue a été dégagé sur l'emprise nécessaire à la réalisation de la brèche pour que le plan d'eau garde le niveau qu'il avait au début des travaux.

Création d'une piste pour accéder à la pêcherie



Les aménagements au pied du barrage



Pour des raisons de sécurité, le chemin autour du plan d'eau, (de la base de vie à côté du camping jusqu'à la digue de l'étang) est interdit à la circulation des piétons.

Vous retrouverez un point bi-mensuel d'avancement du chantier sur la page "actualités" de notre site internet.

L'entreprise Buesa a créé un bassin de décantation pour la vidange du plan d'eau prévue au printemps 2023



Mise en place des nouvelles vannes



Les grilles de la pêcherie et l'échelle limnométrique (pour contrôler les débits de vidange) ont été installées par l'entreprise Guintoli. La tranche ferme des travaux est désormais terminée.

Recherche médecin

Face aux déserts médicaux, les élus et les soignants ne lâchent rien

Phénomène récurrent depuis une trentaine d'années, les déserts médicaux continuent de s'étendre. Les élus locaux demandent donc davantage de pouvoirs sur la santé.

La santé a beau être une compétence d'Etat, les élus locaux sont interpellés partout par leurs concitoyens pour trouver des solutions à leurs difficultés d'accès aux soins, face à ces carences.

La pandémie n'a fait que souligner des disparités existantes, mais a montré à nouveau, s'il était besoin de le rappeler, qu'un manque d'offre de soins sur un territoire est un réel préjudice pour la population.

Malgré des tarifs immobiliers très attractifs et une qualité de vie indéniable, la Creuse peine à attirer des professionnels de santé.

En ce qui concerne la maison médicale de Bourganeuf et l'antenne de St Dizier Leyrenne, face à la pénurie, nous sommes ensemble sur tous les fronts pour trouver des médecins.

- Dans un premier temps, les infirmières se sont mobilisées dans le cadre de « SOS VILLAGES » pour faire venir les chaînes de télévision, TF1, la 5 et LM24 (TV belge) pour une interview de M. ROYERE, du Dr GUILLAUMOT, des infirmières et des patients. Elles ont fait souligner les conséquences et les préoccupations concernant le départ du médecin.

- Dans un second temps, l'Association des Maires de la Creuse a organisé en janvier 2022 une réunion extraordinaire pour préparer la venue du Président de la République Emmanuel MACRON et de M. VERAN Ministre de la santé.

- Lors de sa venue en janvier 2022, le Président M. Emmanuel MACRON a tenu une conférence à la Salle Cauvin de Bourganeuf sur le désert médical.

Puis, le Ministre M. VERAN s'est rendu à la Maison Médicale de Bourganeuf pour rencontrer tous les soignants.

- Pour compléter, sur l'invitation de l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse, et du Conseil Départemental, des élus de St-Dizier-Masbaraud ont participé au « Forum Limousin Santé-Territoires » à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Limoges où ils ont échangé avec les internes et les étudiants afin de les recruter ou les inciter à s'implanter localement.

Enfin, les infirmières très dynamiques et motivées, ont fait réaliser une vidéo par les « BODIN'S » vantant les attraits pour s'installer comme médecin à Bourganeuf et à Saint Dizier Leyrenne.



Recherche médecin

Face aux déserts médicaux, les élus et les soignants ne lâchent rien

D'autres solutions existent :

Il est possible de faire appel à un chasseur de tête indépendant. Mais cela a un certain coût, sans garantie de résultat.

Les médecins salariés sont-ils la solution ? Le concept plaît et dans certaines régions, il a prouvé son efficacité. Mais qui prend l'initiative dans ce cas en Creuse ? Les communes ne peuvent pas prendre en charge à elles seules cette formule.

Il existe quand même des avantages de s'installer dans notre commune :

Dans le but de favoriser l'installation des médecins généralistes en milieu rural :

L'Etat a mis en place les contrats suivants :

- Contrat d'engagement de service Public (CESP) :

En contrepartie d'une allocation mensuelle de 1 200€ qui leur est versée, les étudiants bénéficiaires s'engagent pendant un nombre d'années égal à celui durant lequel ils auront perçu l'allocation et pour 2 ans minimum à exercer leurs fonctions dans des lieux d'exercice spécifiques dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins.

- Contrat de début d'exercice :

Le contrat de début d'exercice (CDE) s'adresse à l'ensemble des médecins (généralistes, spécialistes) exerçant depuis moins d'un an (installés ou remplaçants). Par ses nombreuses mesures incitatives, il facilite leur installation dans les territoires où la démographie médicale est la plus fragile.



Il existe également des possibilités d'aides par les collectivités locales.

- Un dispositif d'exonérations fiscales.

Le Conseil Départemental, en partenariat avec l'ARS, la CPAM, la MSA et le Conseil de l'Ordre des Médecins, a mis en place le plan santé du Département « DITES...23 ! » :

Plan d'accompagnement pour aider de nouveaux professionnels de santé à se former et à s'installer en Creuse.

Cela ne suppléera en rien la détermination du médecin qui souhaite un environnement de services indispensables, (loisirs, sport, culture) pour sa famille, assurer un travail à son conjoint, un avenir scolaire à ses enfants. C'est pourtant tout cela que le département de la Creuse offre à celui qui a la volonté de s'installer dans son territoire.

Les médecins qui ont fait le choix de commencer par des remplacements en ville, pensent que, depuis quelques années, ils sont de plus en plus nombreux à trouver la médecine rurale plus attrayante. Il y a certes plus de responsabilités mais cela est plus motivant. Les patients sont plus accueillants et attachés à leur médecin. Il y a encore beaucoup de respect et de gratitude. Pouvoir soigner plusieurs générations dans une famille, le contexte familial et social sont des informations qui constituent la base de la médecine générale. Le médecin de ville, lui, n'est pas toujours le médecin de famille.

Nous continuons tous notre combat car nous sommes convaincus d'avoir les atouts pour réussir.

Les commémorations

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur les places, squares et jardins municipaux, devant les monuments aux morts et mémoriaux, a été commémoré le 77ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le 8 mai 1945, avec la victoire des alliés en Europe, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur.

Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi. Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, Sur notre commune, ce sont deux cérémonies qui se sont déroulées autour des monuments aux morts de Masbaraud-Mérignat en premier puis de Saint Dizier Leyrenne.



Pour l'occasion étaient présents des élus, trois porte-drapeaux représentant les associations d'anciens combattants et des habitants du village.

Pour les deux communes historiques, le cérémonial à la mémoire des victimes de guerre a débuté par la lecture du communiqué de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, suivi d'un dépôt de gerbes de fleurs devant les monuments aux morts, enfin une minute de silence ont été observées clôturant cette cérémonie minimaliste.

Un verre de l'amitié a été partagé à Saint Dizier Leyrenne pour clôturer cette matinée bien chargée.



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Voilà maintenant 104 ans que l'Armistice a été signé et que les combats de la Grande Guerre ont cessé.

Des Élus, des portes drapeaux représentant les associations de combattants, les jeunes sapeurs-pompiers et des habitants de Saint-Dizier-Masbaraud ont accompli leur devoir de mémoire en commémorant, autour des monuments aux morts de Masbaraud-Mérignat d'abord, puis de Saint Dizier Leyrenne ensuite, la signature de l'Armistice à Rethondes, entre la France et l'Allemagne, qui met fin à la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918.

Une gerbe a été déposée sur chaque monument en leur mémoire.

Par une minute de silence, nous avons participé à l'hommage rendu à ces soldats qui ont défendu jusqu'à la mort, leur terre, leur famille, leur frontière et nous avons chanté la Marseillaise et le chant des Partisans.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette cérémonie.

CEREMONIES MONUMENTS DE LA « CROIX DE LA MINE » ET DU « PONT DE MURAT »

Aux côtés des membres des familles de soldats ayant appartenu à la compagnie SURCOUF, étaient présents entre autres : le Sénateur Jean-Jacques LOZACH, la Députée Catherine COUTURIER, le Directeur Départemental de l'ONAC Amaury DE LA RUPELLE représentant la Préfète Virginie DARPHEUILLE, le Maire Joël ROYERE, des conseillers municipaux, des habitants de la commune ainsi que divers représentants d'associations d'anciens combattants. Tous se sont rassemblés autour des monuments de la Croix de la Mine et de Murat où les 19 et 20 juillet 1944, des soldats et des résistants ont été massacrés par l'occupant nazi.



Sur les deux sites, avant le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts, le chant des Partisans et la Marseillaise, interprétés par l'harmonie municipale de Bourgneuf, le Maire a rappelé les faits dramatiques qui se sont déroulés il y a 78 ans, en saluant l'attitude héroïque des jeunes hommes, il a souligné l'esprit d'idéal porté par la résistance et a insisté sur le devoir de mémoire.



Le Centre Communal d'Action Sociale

La déclaration des droits de l'homme fait apparaître le principe de l'assistance comme « un devoir de l'état et un droit pour le citoyen ».

Cette loi a transféré une partie des compétences de l'état vers les collectivités territoriales (régions, départements, communes).

Le CCAS est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et mettre en place des solidarités. Grâce au budget qui nous est alloué chaque année par le Conseil Municipal, notre action est possible. Tel est notre devoir, et ce dans la plus grande confidentialité.

A peine sortis de la crise sanitaire, les membres du CCAS ont décrit leurs inquiétudes face à la nouvelle crise à venir, énergétique et sociale cette fois-ci, l'augmentation des factures risque de précariser encore plus un public fragilisé.

Le rôle du CCAS étant multiple, tout au long des sept Conseils d'Administration que nous avons tenus en 2022, nous avons eu à faire face à des situations difficiles :

- Sur demande des services sociaux du Conseil Départemental ou des établissements d'hébergement, nous avons instruit plusieurs dossiers d'aide sociale et d'obligations alimentaires. Leur complexité demande beaucoup de temps dans l'élaboration de ceux-ci.
- Des personnes en difficulté ont sollicité le CCAS pour des aides diverses. Ces situations ont été étudiées et décidées. Elles revêtent plusieurs formes : prêts, secours d'urgence, aides alimentaires, aides pour la cantine, solution d'hébergement d'urgence, aides pour les dépenses de première nécessité : eau, électricité, chauffage.

Le CCAS donne, mais il arrive parfois que le CCAS reçoive. En effet, cela a été le cas lors d'une célébration de mariage cet été où les mariés et les témoins ont gracieusement fait un don important au CCAS pour ses œuvres. Nous les remercions.

Comme chaque année, début décembre 2022, les élus responsables des villages, ont distribué aux aînés âgés de 72 ans en 2022 les 225 colis. Ces derniers ont été achetés localement à la Conserveirie des Mille Sources à Bourganeuf en choisissant les produits qui les composaient.

Compte tenu des recommandations des EHPAD, les résidents ont reçu un colis composé essentiellement de produits d'hygiène sélectifs. Ces derniers ont été achetés à la supérette communale et à la pharmacie CHARNAY de Saint Dizier Leyrenne.



Vigilance envers nos séniors et personnes vulnérables

Cet été, afin de limiter les conséquences liées à des températures extrêmes, la Préfecture a demandé sur la base du Registre des Personnes Vulnérables établi en Mairie de Saint-Dizier-Masbaraud, de prendre contact avec celles-ci, vérifier leur situation et transmettre des conseils de prévention et surtout rappeler les consignes pour se protéger de la chaleur.

Les personnes en difficulté et souhaitant être inscrites sur ce registre, peuvent se faire connaître auprès du CCAS, ou si vous en connaissez, incitez-les à s'inscrire en appelant la mairie au : **05 55 64 40 30**.

L'Association France Lyme

L'association de Lutte contre les Maladies vectorielles à tiques, Maladie de Lyme a tenu sa dernière permanence à la Salle du Conseil le mardi 8 novembre 2022 de 15h à 17h. Il s'agissait de la dernière permanence de l'année. Ces rencontres ont été l'occasion d'informer sur les maladies transmises par les tiques, les bons gestes de prévention, les actions de cette association, ou simplement d'échanger entre les malades déclarés en cours et les personnes qui ont été contaminées.

Contacts :

- Section Creuse de France LYME représentée par Mme BAUDRY
email : creuse@francelyme.fr
- Association Enfance Lyme and Co représentée par Mme MARTIN
email : siege@enfancelymeandco.org

Cours d'initiation à l'informatique

Le CCAS, en lien avec le Conseil Départemental, propose depuis le 3 Janvier 2022, des cours gratuits d'initiation à l'informatique au public sénior dans les locaux des deux mairies. Ces formations permettent ainsi de rester actifs et connectés, formés et informés, en fonction des besoins et des souhaits de chacun. Venir avec son ordinateur portable. Dans le cas contraire, un prêt est possible).

Pour toute inscription contacter la conseillère numérique Mme Marie Dubois au : **06 76 41 54 69**.

Les membres du CCAS vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.



Les subventions

La Mairie et tout le conseil municipal ont à cœur de soutenir les associations de la commune. Sur demande, et après contrôle du rendu d'activités, les subventions suivantes ont ainsi été versées en 2022.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	VOTE 2020	VOTE 2021	DEMANDE 2022	VOTE 2022
Comité des fêtes	2 500.00 €	2 400.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
loto Téléthon		839.99 €		
+ tracto cross	- €	reporté	3 000.00 €	3 000.00 €
Ass sportive de Saint Dizier	2 400.00 €	2 400.00 €	2 400.00 €	2 400.00 €
AEL	1 200.00 €	1 200.00 €		
Leyrenne Athlétic Club	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
Tennis Club La Leyrenne	950.00 €	950.00 €	1 150.00 €	1 150.00 €
Association Patrimoine et loisirs	800.00 €		800.00 €	800.00 €
+ transport aquagym	800.00 €		800.00 €	800.00 €
Fils d'Argent	800.00 €	2 000.00 €	1 800.00 €	1 800.00 €
ACCA St Dizier	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
ACCA Masbaraud	500.00 €	500.00 €	650.00 €	650.00 €
Comité de jumelage	1 000.00 €		1 000.00 €	1 000.00 €
Musée de la résistance	600.00 €	600.00 €	600.00 €	600.00 €
AAPPMA La Leyrenne	350.00 €	700.00 €	700.00 €	700.00 €
Gym Volontaire Masbaraud	400.00 €	400.00 €	400.00 €	400.00 €
Amis de l'école de Masbaraud		200.00 €	200.00 €	200.00 €
Arts en Ciel	100.00 €	200.00 €	400.00 €	400.00 €
SOUS TOTAL	14 900.00 €	14 889.99 €	18 900.00 €	18 900.00 €
AUTRES ASSOCIATIONS	VOTE 2020	VOTE 2021	DEMANDE 2022	VOTE 2022
Resto du Cœur		50.00 €		
Jeunes sapeurs pompiers	400.00 €		Pas de montant	400.00 €
Anciens combattants	60.00 €	60.00 €		
Souvenir français	100.00 €	100.00 €	Pas de montant	100.00 €
PEP 23	60.00 €			
Croix Rouge	- €	50.00 €	Pas de montant	50.00 €
Jeunesse musicale	800.00 €		Pas de montant	50.00 €
Jeunes agriculteurs terre en fete	- €	reporté	Pas de montant	200.00 €
GVA Bourgneuf	- €	50.00 €	Pas de montant	50.00 €
Association Crématiste de la Creuse	- €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
France Adot23		50.00 €		
Lire en Creuse			Pas de montant	- €
Amis du musée de la résistance & de la déportation de la Creuse			Pas de montant	- €
La fanfare de Bourgneuf			200.00 €	200.00 €
Secours populaire			Pas de montant	50.00 €
Prévention routière			Pas de montant	- €
AFSEP (ass.sclérose en plaque)			Pas de montant	50.00 €
Association des conciliateurs			Pas de montant	- €
Rose en marche			Pas de montant	50.00 €
Ligue contre le cancer			Pas de montant	200.00 €
ELA France			150.00 €	50.00 €
SOUS TOTAL	1 420.00 €	410.00 €	400.00 €	1 500.00 €
TOTAL	16 320.00 €	15 299.99 €	19 300.00 €	20 400.00 €

La Préfecture nous alerte sur le contrat d'engagement républicain qui doit être validé par les associations pour pouvoir prétendre à une subvention.

Nous serons donc obligés de vous demander la souscription du document officiel Cerfa 12156*06, et restons à votre disposition pour vous aider à le remplir si nécessaire.



Les Associations

Les Amis de l'École Laïque de St Dizier

Nouveau bureau

PRADEAU Carine, présidente
PHELUT Elodie, vice-présidente
TOURRET Gladys, trésorière
FAURY Cindy, trésorière adjointe
CHARNAY Carine, secrétaire
PARINET Sandrine, secrétaire adjointe.



Les Amis de l'École Laïque de St Dizier Leyrenne a une nouvelle équipe depuis le 16 avril 2022 et des projets pleins la tête ...

Pour fêter la fin de l'année scolaire nous avons organisé une kermesse au sein de notre école. L'AEL a fait comme les enfants, sa rentrée est plus motivée que jamais !!!!

Nous avons mis en place dans un premier temps, des activités créatives (décorations Noël) celles-ci seront vendues lors du Marché de Noël.

Le Samedi 19 novembre 2022 nous avons organisé une soirée Paella.

Prochainement nous allons mettre en place une activité sportive (fitness, renforcement musculaire, cardio, danse afro latino, step, gym douce) ouvert à tous dans la joie et la bonne humeur !!!

Les projets de votre équipe AEL se mettent en place et nous vous invitons à nous suivre sur notre page facebook : Les amis de l'école de St Dizier Leyrenne, voici quand même un petit avant-goût :

ET si vous nous suivez dans nos projets nous vous réservons quelques petites surprises (sorties familiales,...) nous comptons donc sur vous !!!!.

Janvier :

Galettes des rois offertes
aux enfants de l'école

Février :

Carnaval

Mars :

LE RETOUR de la
FOIRE AUX BOUDINS !!!

Mai :

Marché de printemps
+ vide ta chambre

Juillet :

C'EST LES VACANCES !!!!

Fête de l'école + kermesse

**Nous avons également besoin de bénévoles,
venez rejoindre notre équipe**

Votre équipe AEL



Patrimoine & Loisirs

Cette année, les choses ont repris un cours presque normal. Le puits de la place s'est refait une beauté (peinture des grilles, nouveau toit, etc...). Les travaux ont été réalisés par l'association et les habitants de la place.

La représentation de la matinée théâtrale le 11 septembre a rencontré une audience d'une trentaine de personnes.

L'atelier de peinture du lundi après-midi produit toujours des chefs d'œuvre.
Un atelier pour potiers débutants est créé.

Une concertation est en cours pour des séances de yoga. Seriez-vous intéressé(e)s ?

Le voyage annuel a connu un vif succès (38 inscrits) avec la visite du château de Gien, un repas convivial suivi de la visite de la petite ville d'Aubigny sur Nère, qui fut cité des Stuarts de 1423 à 1672 et qui garde des liens avec l'Ecosse.



Comme chaque année, notre Association a participé aux activités du Téléthon.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 20 janvier 2023 à 19 h 00, salle des fêtes.

Rejoignez-nous nombreux.

Le Président, Alan Whitten



Comité des fêtes

Le comité des fêtes remercie la mairie de Saint Dizier Masbaraud, les employés municipaux, toutes les associations, les bénévoles, les habitants de Pradeix, MM. Laurent Gros et Olivier Vacher pour avoir fait de cet événement une réussite.

Nous souhaiterions connaître votre avis :

- Aimeriez-vous que le NTC (tracto-cross) revienne ?
- Quelles manifestations aimeriez-vous voir à Saint Dizier Masbaraud ?

Nous espérons vous revoir l'année prochaine lors de nos manifestations :

Samedi 24 juin 2023 : Feu de Saint Jean

6 août 2023 : fête annuelle

Dimanche 28 octobre 2023 : Loto

Comme nous l'avons évoqué lors de notre assemblée générale, tous les bénévoles sont les bienvenus au comité !

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Les arts en ciel



Après ces longs mois de pandémie, l'atelier a pu reprendre ses activités. Comme auparavant, nos artistes, avec leurs pinceaux ou leurs couteaux, chacune a suivi son inspiration, réalisant ce qui est son œuvre personnelle.

L'association a organisé une exposition du 12 au 17 juillet 2022, dans la salle polyvalente de Masbaraud-Mérignat, où nous pratiquons notre loisir.

Les peintres enthousiastes ont adhéré au projet de peindre sur leurs chevalets pour donner une image de notre activité habituelle, et inspirer de nouvelles « vocations ».

L'exposition a permis de regrouper les différentes sensibilités. Preuve d'une grande liberté d'expression picturale. Les nombreuses personnes qui nous ont rendu visite, ont apprécié nos œuvres exposées.

Nous avons ouvert notre exposition à M. Bart GYSENS, Potier Céramiste Belge au domaine des Filloux. Ce dernier a exposé de très jolies poteries qui ont eu un franc succès. Depuis un an, il donne des cours dans son Atelier dénommé « TÊTU ».

Nous avons participé également au Forum des Associations le 10 septembre à BOURGANEUF, tout en peignant sur l'emplacement réservé, trois nouvelles adhérentes se sont inscrites. Nous avons eu la visite de personnalités intéressées par notre activité.

Nous pratiquons l'art pictural avec des produits non polluants, ce, quelle que soit la technique choisie, huile, acrylique, aquarelle, crayon, pastel gras.

Nul n'est besoin d'être peintre confirmé puisque le groupe est là pour guider et amener à une réalisation aboutie, sachant que toutes ont été novices en leurs temps, l'expérience étant acquise au fil des années. Et les « débutantes » font souvent des prouesses qui surprennent ! Donc, il ne faut pas hésiter à nous appeler ou à venir nous voir, vous serez les bienvenues...

Notre atelier fonctionne tous les mercredis de 13 h à 18 h, pendant les vacances scolaires et les deux mois d'été.

Pour tous renseignements :

Téléphone : 06 67 29 42 59

Mail : isabel.chabrier@orange.fr



L'ACCA de Masbaraud Mérignat

L'ACCA de Masbaraud Mérignat comprend 45 adhérents qui pratiquent la chasse sur le territoire de l'ancienne commune de Masbaraud Mérignat.

Cela représente une surface chassable de 1 150 Ha.

L'ACCA a tenu son assemblée générale le 20/05/2022.

Le bureau se compose ainsi :

- * Président : Demargne Christophe
- * Vice-président : Maingoutaud Mickaël
- * Secrétaire : Demargne Sébastien
- * Trésorier : Jeannet Jean-Louis

La nouvelle saison de chasse a débuté dans de bonnes conditions.

L'ACCA remercie la municipalité pour la subvention qu'elle lui a accordé pour assurer son fonctionnement.

Si vous désirez vous renseigner ou adhérer, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous donnera les coordonnées du président.



Le Leyrenne Athlétique Club

La saison 2021/2022 s'est achevée le 31/08/2022 et c'est déjà la nouvelle saison 2022/2023 qui a débuté avec beaucoup de compétitions pour les athlètes du LAC : Le Dorat, Jouillat, Châtelus le Marcheix, Jarnages .

Beaucoup de victoires et de podiums en ce début de saison avec notamment Bryan THOMAS : première saison au club et 7 victoires au scratch et une belle place sur le podium au grand trail du mont Dore sur le circuit de 60 km.

Depuis le début de saison c'est plus de 70 victoires et podiums dans les différentes catégories que les athlètes du LAC ont remportés.

Au trail les gorges du Thaurion à Châtelus Le Marcheix (première édition) le LAC réalise le doublé sur la distance de 25 km avec la victoire de Rémy DECOURTEIX devant Bryan THOMAS (même temps).

Le 10 Avril le Leyrenne Athétique Club a organisé une course nature : **La traversée du Grand Rieu**

85 coureurs prirent le départ pour couvrir une distance de 10 km empruntant routes, pistes et chemins. Tous les clubs Creusois étaient là ainsi que quelques clubs de Haute-Vienne avec nos amis du Spiridon Limousin.

La course fut très disputée et c'est Bryan THOMAS du LAC qui se détachait dans les 500 derniers mètres pour l'emporter devant Guillaume AUCLAIR de Glénic et Patrice LAVAUGAUTIER du club de La Souterraine.

Chez les filles c'est Laura FANTON de Glénic qui l'emporte devant Juliette MARILLIER du LAC et Carole VAUZELLE du Spiridon.

Au classement par équipes c'est le LAC qui l'emporte.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier ainsi que les entreprises partenaires pour l'organisation de cette compétition.

Cyrille LACHAMBRE, qualifié au championnat de France de marathon, a porté fièrement le maillot du LAC le 19 Novembre à DAUVILLE.

Pour 2023 le LAC a pratiquement retrouvé tous ses licenciés d'avant covid et quatre nouveaux athlètes ont intégrés l'effectif du club, nous leur souhaitons la bienvenue à tous.

Prochains grands rendez-vous de fin d'année où le LAC sera représenté :

- Marathon de La Rochelle
- Trail du loup blanc dans la forêt de Chabrières à Guéret.

Pour tout renseignement si vous souhaitez adhérer au club :

tél. 05 55 64 44 32 et 05 55 64 44 29



Rémy DUCOURTEIX et Bryan THOMAS
à l'arrivée du 25 km à Châtelus le Marcheix
Premier et deuxième

L'équipe du LAC à Châtelus le Marcheix

Le Tennis Club La Leyrenne



Les compétitions de la saison 2022 ont permis à nos compétiteurs (es) de disputer les Masters de la Creuse, les championnats de la Creuse avec une championne dans sa catégorie en la personne de Christine LOZACH qui hélas en

Régionale a dû s'incliner face à une adversaire supérieure sans démériter. Chez les Messieurs, Damien TRUFFY en manque de condition physique n'a pu se qualifier à l'issue du premier tour.

Aidés par une météo très favorable neufs enfants du club volontaires ont profité des vacances scolaires de printemps pour effectuer un stage de perfectionnement encadré par le D.E. Pierrick SIGNAMARCHEIX.

Deux équipes club de double Mixte ont participé aux championnats de double organisé par le Comité Tennis 23 avec une finale fin Juin.

Bons matchs à tous !!!



22, 23 et 24 Juillet 2022 : 17^{ème} Fête annuelle du tennis avec la participation de Stéphanie FORETZ joueuse professionnelle remplaçant notre marraine Séverine BELTRAME indisponible à cette date.

Vendredi 22 matin : ouverture avec les tournois enfants et animations. Après-midi place aux adultes pour des doubles mixtes, messieurs, dames.

Samedi 23 dès le matin : TMC Messieurs homologué et animations pour les enfants.

Dimanche 24 dès le matin : TMC Dames homologué et animations pour les enfants. Remise des récompenses et pot de clôture.

Activités estivales : en dehors de la semaine de la Fête du tennis (du 19 au 24 juillet) comme lors des précédentes saisons des stages initiation et/ou perfectionnement à destination des enfants et éventuellement des adultes ont été mis en place en fonction des âges et niveaux de jeu par l'Enseignant Tennis du 11 Juillet au 12 Août 2022.

En dehors de ces plages horaires affichées sur le panneau, si les licenciés (es) du club ont un accès permanent au court ; le club offre à celles et ceux qui en font la demande des locations à l'heure, à la semaine.

**Contact : Tél : 05.55.64.45.18 et/ou 06.84.11.41.56 ;
par e-mail : tennis.laleyrenne@orange.fr**



Samedi 30 juillet 2022 : Pour clore les compétitions au club saison 2022, le tournoi homologué FFT garçons s'est déroulé sous une météo « très chaude » un niveau de jeu relevé dont le podium s'est dessiné après deux matchs au tie-break aboutissant au classement suivant :

Vainqueur : Côme TEZENAS du Racing club de France (75).

Deuxième : Maxime JOUSSEIN du T.C. La Leyrenne (23).

Troisième : Antoine EZCURRA du T.C.Parempuyre (33).

Le Tennis Club La Leyrenne

Clôture d'une belle saison 2022 avec le tournoi des 14 / 17 ans garçons, le club avec ses 49 licenciés (es) 17 enfants, 32 adultes affiche humblement sa vitalité.

Avec sa journée « Portes Ouvertes » la saison 2023 est lancée, les entraînements adultes se poursuivent, les enfants ont repris les cours initiation / perfectionnement les Mercredis et Samedis en fonction de la météo.

Programme saison 2023 : stages printemps / été durant les vacances scolaires. Plateau Galaxie tennis Orange 8 / 10 ans filles et garçons le samedi 8 juillet 2023 après-midi.

***Samedi 17 septembre 2022 :** Initié par la F. F. T. depuis plusieurs années avec une signalétique et de multiples cadeaux aux enfants ; la journée « Portes Ouvertes » au club s'est déroulée l'après-midi à l'Espace Tennis Séverine BELTRAME de 14h30 à 18h00 où anciens, nouveaux enfants parents ont échangé sur le court avant le goûter partagé dans la bonne humeur.*

Merci à Yamina, Pascal, Emeline, Alain pour leur investissement dans les animations qui ont lancé la saison 2023. Merci aux membres du bureau et bénévoles pour l'organisation.

18^{ème} Fête annuelle du tennis les 21, 22 et 23 juillet avec des tournois libres, des compétitions homologuées et des animations pour enfants et adultes avec des joueuses Pro.

Réveillon de la Saint Sylvestre le dimanche 31 décembre 2023 sur réservation.

Rappel : licenciés(es) vous avez accès libre au court. Pour les non-licenciés(es), possibilité de location à l'heure ou semaine en prenant contact aux numéros figurant en bas de page.

Contact : Tél : 05.55.64.45.18 et/ou 06.84.11.41.56 ;

par e-mail : tennis.laleyrenne@orange.fr



L'Association Sportive de St Dizier Leyrenne



Le retour sur les terrains a sonné, nos joueurs ont rechaussé les crampons. Cette année nous allons évoluer en 2^{ème} division en espérant que la pandémie est derrière nous. De nouvelles recrues ont fait leur retour parmi nous et pour certains un retour aux sources.

Après quelques semaines d'entraînements et des matchs amicaux remportés, les joueurs sont nombreux et ont l'air plus que motivés !!

Lors de notre 1^{er} match en coupe Nouvelle-Aquitaine, notre équipe a été éliminée sur le score de 3 à 1. Ils n'ont pas démerité, chacun doit trouver sa place. En ce début de championnat, le jeu fait place, les automatismes se font. Ce qui nous a donné 2 victoires et 1 défaite pour le moment. C'est encourageant même si la poule semble être à un niveau plus élevé que l'an passé, il va falloir s'accrocher.



De nombreux projets sont dans nos petites têtes, des verres à l'effigie du club, des calendriers, un loto et encore d'autres...

A bientôt pour vous revoir sur nos terrains.

Le président et les dirigeants souhaitent une bonne saison à tous nos joueurs ainsi qu'à tous nos supporters.

L' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique La Leyrenne

Fin décembre 2021, des membres de la pêche se sont retrouvés pour la mise en place de boîtes vibert (œufs de truites sauvages) dans le Grand-Rieux.

Courant 2022, quatre lâchers de truites arc-en-ciel ont eu lieu de mars à juin. En mai, 2 000 truitelles de printemps ont été lâchées sur le haut de la Leyrenne.

Pour 2023 aura lieu une assemblée générale du bureau, et décisions des festivités à venir. L'AAPPMA vous attend toutes et tous pour son assemblée générale et surtout pour se retrouver au bord de l'eau.



Bonne pêche à tous !
Le Président, Jean-Claude Sulpice

Le comité de jumelage

Nous avons reçu l'orchestre Cécile et Dominique MOISAN formation musicale venue de Bretagne le 28 août 2022. Ce fut un agréable moment d'écoute et de danse.

Le samedi 5 novembre 2022, un vide-dressing a été proposé à la salle des fêtes de Saint Dizier Leyrenne: vêtements pour toute la famille.



Cette année l'action s'est déroulée en partenariat avec le comité des fêtes et les jeunes agriculteurs.

Vendredi 2 décembre:

☞ Un super loto

Samedi 3 décembre :

- ☞ Démonstration des pompiers de la caserne de Bourgneuf.
- ☞ Départ d'une randonnée de 5 km, ballade en quad.
- ☞ Repas à midi suivi de la fanfare de Bourgneuf.
- ☞ Une tombola (à tous les coups on gagne) des sketches, et de la musique.
- ☞ Vente aux enchères de tableaux.
- ☞ Le soir repas avec Karaoké.

Tous les détails de ces deux journées ont été communiqués par affiches.

Si vous souhaitez participer à ces activités l'an prochain n'hésitez pas à contacter la mairie ou la coordinatrice de l'AFM :

Christiane RABIER au 05 55 64 32 82.

Les Amis de l'École de Masbaraud Mérignat

BUREAU

Présidente : Anaïs GIBARD
Présidente adjointe: Maryline MARGOT
Secrétaire : Brodie GOMES
Secrétaire adjoint : Guillaume FRACASSO
Trésorière : Hélène LEFAURE
Trésorière adjointe : Marie-Laure DUPHOT
Membres actifs :
Marina DENOYELLE
Saindou IDRISSE
Véronique DEVAUTOUR



Une année scolaire 2021/2022 bien remplie pour l'association qui a proposé les animations suivantes:

22 Octobre : Une Boom d'Halloween avec un conte
Novembre: Vente de Sapins de Noël et de calendriers
17 Décembre : Venue du Père Noël pour la distribution des cadeaux
Février : vente de gourdes
Mars début des séances hebdomadaires Multisports avec UFOLEP
15 Avril : Boom Carnaval de Pâques (avec chasse aux œufs)
25 Juin : Kermesse de fin d'année et Tombola



Les fonds récoltés tout au long de l'année nous ont permis d'augmenter le budget pour les cadeaux individuels de Noël (chaque enfants a reçu un livre choisi par les maîtresses), de financer totalement 13 séances multisports avec UFOLEP et la location des structures gonflables pour la Kermesse.

L'association remercie chaleureusement la mairie de Saint Dizier Masbaraud et toutes les personnes (parents, familles, bénévoles, le Père Noël) pour votre implication dans chacun de nos événements. Vous avez contribué à la réussite de ces manifestations et permis à nos enfants de se faire de jolis souvenirs.

ACTIONS & PROJETS 2022/2023 :

Ecole du Sport avec UFOLEP (tous les mardis à 16H30 encadré par un éducateur sportif)
Inscription 24 € par trimestre. L'association prend en charge les assurances.

- 21 octobre 2022 : Boom d'Halloween
- Achats/dons et réparation de vélos pour projet sécurité routière de la classe de CP/ CE1
- Novembre : Vente de fleurs et de sapins de Noël
- Fête de Noël : buvette et financement cadeaux collectifs (cuisine pour la classe de maternelle, trottinettes et cabanes pour la cours de récréation)
- Financement de matériel de motricité
- Kermesse de fin d'année et Tombola
- Journée en famille : samedi 27 mai 2023 (ex : zoo, musée ou parc d'attraction à définir)



Les Amis de l'École de Masbaraud Mérignat

L'école de Masbaraud a enfin son école de sport.

Dans le prolongement des séances multisports de l'an dernier qui avaient lieu les vendredis soir, une éducatrice de l'UFOLEP intervient désormais tous les mardis de 16h30 à 17h30.

Les principaux intérêts de cette école sont tout d'abord d'avoir une véritable ouverture sociale. Elle permet aussi d'apprendre l'esprit d'équipe à travers divers jeux collectifs; c'est-à-dire de gagner mais aussi de perdre ensemble, d'apprendre le fair-play, de pouvoir accepter tous ses camarades et surtout de gagner en confiance en soi.

Plusieurs activités sont proposées aux enfants, ce qui leur permet de pouvoir connaître ou de découvrir différents sports afin que dans leur vie future ils puissent choisir soit de continuer à tous de les pratiquer, soit de les aider à faire un choix sur ce qu'ils souhaitent envisager.

L'école de sport donne aussi les moyens à l'enfant de pouvoir se dépenser après une longue journée de concentration en classe et de retrouver ses camarades en dehors de ce contexte.

Elle répond plus particulièrement aux besoins des enfants de 3 à 6 ans car à cet âge-là il y a très peu d'activités qui leurs sont accessibles.

Le fonctionnement se fait par groupe de 12. Actuellement un seul créneau est utilisé avec encore une place de disponible et un second est réservé pour de futures inscriptions. Le tarif est de 24 € par trimestre.



Notez dès à présent les rendez-vous 2023 (liste non exhaustive)

Date	Évènement	Organisateur
Vendredi 6 janvier—19 h 00	Cérémonie des vœux	Municipalité
Vendredi 20 janvier—19 h 00	Assemblée générale	Patrimoine et Loisirs
Dimanche 19 février	Assemblée générale	Les fils d'argent
Samedi 24 juin	Feu de Saint Jean	Comité des fêtes
Dimanche 6 août	Fête annuelle	Comité des fêtes
Samedi 28 octobre	Loto du comité des fêtes	Comité des fêtes
Samedi 8 juillet	Tournoi de tennis galaxie orange 8/10 ans	Tennis club la Leyrenne
Les 21, 22 et 23 juillet	Fête du tennis	Tennis club la Leyrenne
Dimanche 31 décembre	Réveillon dansant de la Saint Sylvestre	Tennis club la Leyrenne

La page de l'opposition

Les mois passent rapidement et l'année 2022 tire déjà à sa fin. Depuis les dernières démissions au printemps le conseil municipal ne compte plus que 17 membres sur les 19 normalement prévus par la loi.

Ainsi, pour le vote du budget, 11 conseillers seulement étaient présents. Nous aurions pu aller vers le blocage comme en 2021 en nous retirant, mais conscients des enjeux et pour ne pas donner une nouvelle excuse au retard pris pour les travaux du plan d'eau, nous avons choisi de rester et de nous abstenir pour les différents votes.

En effet, nous sommes inquiets, entre autres, pour le budget de fonctionnement qui explose au niveau des charges de personnel (environ 463 000€ réalisés en 2021 / 573 000€ prévus en 2022).

Le budget pour les travaux du plan d'eau (subventionné à 80 %) est maîtrisé, reprenant le projet élaboré par l'ancienne municipalité, à l'exception de la subvention de la région, renégociée par les services de la communauté de communes. Les 20 % restants, à la charge de la commune, sont couverts par les excédents du budget de fonctionnement des trois dernières années.

Si le budget de fonctionnement ne dégage plus d'excédent, où trouverons-nous de quoi financer de nouveaux investissements qui, pour nous, devraient concerner en priorité la chaufferie bois à Saint Dizier, le réaménagement des abords du plan d'eau pour lui rendre sa fonction touristique et de loisirs, et l'aménagement du carrefour en bas de l'école de Masbaraud.

C'est pourquoi nous avons voté une nouvelle fois contre le projet de réaménagement des locaux administratifs, (budget prévu : 189 000€ en 2021 ... 249 000€ en 2022) et que nous déplorons le remboursement de 9000€ au Syndicat Des Energies de la Creuse pour l'étude sur la chaufferie bois réalisée en 2019. Si le projet avait été suivi en 2021, ces 9000€ auraient pu être intégrés au montant total des travaux et être subventionnés. Ce ne sera plus le cas maintenant alors qu'il semble enfin ressortir des cartons.

Nous comprenons mieux pourquoi nous avons eu la surprise de découvrir le projet d'un emprunt de 300 000€ lors du dernier conseil municipal (plus de 6 mois après le vote du budget !). Mais manifestement, nous n'étions pas les seuls à faire cette découverte, plusieurs adjoints et conseillers de la majorité étaient dans la même ignorance que nous. Ambiance !...

Nombre de décisions sont ainsi reportées de réunion en réunion, l'improvisation étant souvent de mise. À se demander à quoi a servi la "restructuration du pôle administratif", nous constatons surtout le sous-emploi d'un personnel surqualifié.

Difficile de faire tenir en une page tout ce que nous voulions vous écrire. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous prochainement sur le site internet de la commune où un espace nous est légalement dédié.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en compagnie de vos proches, ainsi qu'une nouvelle année pleine de bonheur.

Aumeunier Sébastien

Laroche Michel

Petit-Coulaud Bastien

LES GRANULES VOLAGES

(fable réelle)

Il était une fois

Quatre-vingts sacs de granulés de bois

S'ennuyant dans un hangar municipal

Un jour ... Ils se sont fait la malle ...

Surprise des employés municipaux

Qui n'en retrouvèrent pas même un petit copeau !

Comment avaient-ils pu faire ?

Pas un seul signe d'effraction !

S'étaient-ils transformés en poussière ?

On s'attendait à une réaction

Une plainte, une enquête,

Que nos édiles auraient en tête

De retrouver les fugeurs

Et de faire taire les rumeurs.

Mais rien n'est arrivé ...

Mieux, on nous demanda de faire silence

Pour ne pas mettre une mauvaise ambiance

Entre ceux qui, du hangar, ont la clé !

Les auteurs du larcin n'ont guère de risque

Puisque personne n'est sur leur piste !...

Incivisme



Disparition d'une grille d'évacuation d'eau au cimetière



Détournement irrespectueux de signalisation routière



Dégradations du terrain au dessus du stade

Il est toujours d'actualité, malheureusement, de parler des incivilités.

A l'automne, nous avons pu en constater au cimetière et au stade de Saint Dizier Leyrenne ainsi que sur la croix à Masbaraud-Mérignat.

Pourquoi, quand, par qui ? Autant de questions auxquelles nous cherchons encore une réponse.

La gendarmerie, prévenue des faits, intensifie ses rondes depuis. A bon entendeur ...

Que faire de l'herbe que je viens de tondre ou des feuilles qui tombent de mon arbre ? Et si je faisais tout brûler au fond du jardin ?



Cette pratique est illégale. La loi interdit d'allumer un feu dans votre jardin, que vous soyez propriétaire ou non pour les raisons suivantes :

Lorsque certaines plantes se consomment, elles dégagent des substances nocives pour la faune, la flore et les humains, surtout si elles sont toxiques ou ont été traitées avec des produits chimiques. Ce sont des substances cancérigènes.

La fumée peut gêner les riverains et provoquer des nuisances olfactives. Pire, non maîtrisé et en cas de conditions météorologiques défavorables, le feu risque de se propager et déclencher un incendie.

Ce que vous risquez :

- Troubles du voisinage prouvés : Dédommagement à hauteur des torts causés.
- Brûlage à l'air libre ou en incinérateur : Contravention allant jusqu'à 450 €.
- Départ de feu involontaire : Sanctions maximales de 45 000 € d'amende et 3 ans de prison .

Les bonnes pratiques :

Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest ou encore les éliminer d'une façon naturelle comme le compostage ou le paillage qui permet de limiter l'arrosage et l'apparition de mauvaises herbes.

Quand vous devez éliminer des parasites sur des végétaux ou vous débarrasser d'espèces envahissantes, faites une demande auprès de la préfecture pour obtenir une dérogation personnelle.

État civil



Nous accueillons cette année 5 nouveaux bout'chous !
Bienvenue et félicitations aux parents

3 couples ont pris la décision de s'unir dans notre commune
cette année.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !



3 familles ont souhaité un parrainage civil pour leur enfant.

Nous regrettons malheureusement la disparition de 16 personnes cette année.
Nos pensées vont à leurs proches et nous les assurons de tout notre soutien.

Informations pratiques

Le parcours de citoyenneté : 3 étapes obligatoires

- ➔ **ÉTAPE 1 L'enseignement de défense** (classes de 3^{ème} et 1^{ère}).
- ➔ **ÉTAPE 2 Le recensement** à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon.service-public.fr).
- ➔ **ÉTAPE 3 La JDC (journée de défense et citoyenneté)**, avant 18 ans.
- ➔ **Ce parcours est obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP, etc.).

L'étape 2 se déroule en mairie.

Pour qui ?

Pour tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et déclencher votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

L'attestation est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Informations pratiques

Lieu d'accueil—Relais des victimes de violences

Lundi : 14h00 - 16h00 et Mercredi : 10h00 - 12h30

Sur rendez-vous si besoin : 06.31.89.68.07

C'est un lieu qui :

- accueille, écoute, informe, oriente et accompagne les victimes de violences conjugales et/ou leur entourage
- met à votre disposition un agent qui est à votre écoute en toute confidentialité.
- met différents services (accès au téléphone, domiciliation, consigne bagage) peuvent être mis à disposition des personnes accueillies.



Autres permanences à Bourganeuf

Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille (CIDFF)

2ème jeudi de chaque mois 9h00-12h30—Sur rendez-vous 05.55.52.99.41

Information sur vos droits par une juriste formée à l'accueil des femmes victimes de violences, entretiens par téléphone.

Planning familial 19

4ème mardi 10h00-12h30—Sur rendez-vous 07.87.83.22.49

Lieu d'écoute et de parole concernant les sexualités, les rapports hommes-femmes, les relations amoureuses, la santé sexuelle (contraception, IVG, IST...)

Aravic-France-Victimes-23

Sur rendez-vous 05.55.52.39.81 / 06.40.15.40.75

Accueil, écoute, informations sur les droits des victimes, aide dans les démarches...

La ligue contre le cancer vous accompagne pendant la maladie cancéreuse

Elle peut vous aider en finançant des prestations supplémentaires ou non prises en charge par l'assurance maladie : heures d'aide ménagère, prothèses capillaires et dentaires, frais de soins non remboursés ...

Ces aides peuvent être accordées après constitution d'un dossier et d'un examen par une commission interne.

Elle met aussi en place les soins oncologiques de support suivants pour aider la personne malade au cours de son parcours.

Pour qui ?

- ♦ Pour tout patient atteint d'un cancer, en cours de traitement « actif »

Comment ? En contactant :

- ♦ l'infirmière référente de l'ACTC : 06.32.33.39.37—06.11.43.17.67
- ♦ L'assistante sociale de l'ACTC : 06.21.28.61.02



Pour plus d'informations :

Ligue contre le cancer—2bis, place Varillas—23000 GUERET

05.55.52.44.87—courriel cd23@ligue-cancer.net

Informations pratiques

Téléconsultation médicale dans votre pharmacie

TESSAN

La téléconsultation **augmentée**,
à côté de chez vous.

Téléconsultez un
médecin à distance
dans votre
pharmacie



Médecins **généralistes** et
spécialistes
disponibles avec
ou sans RDV.



Ordonnance si nécessaire.
Bilan de consultation.



7 dispositifs médicaux
connectés pour votre
diagnostic.

Demandez conseil
à votre pharmacien

www.tessan.io



Vous pouvez téléconsulter
un médecin généraliste
ou spécialiste depuis votre officine
de Saint Dizier Masbaraud.

Demandez conseil à

Mme Charnay,
votre pharmacienne.

2, rue du chêne

Saint Dizier Leyrenne

23400 Saint Dizier Masbaraud

Tél : 05.55.64.40.24

Fax : 05.55.64.43.53

Courriel :

pharmacie.charnay@gmail.com



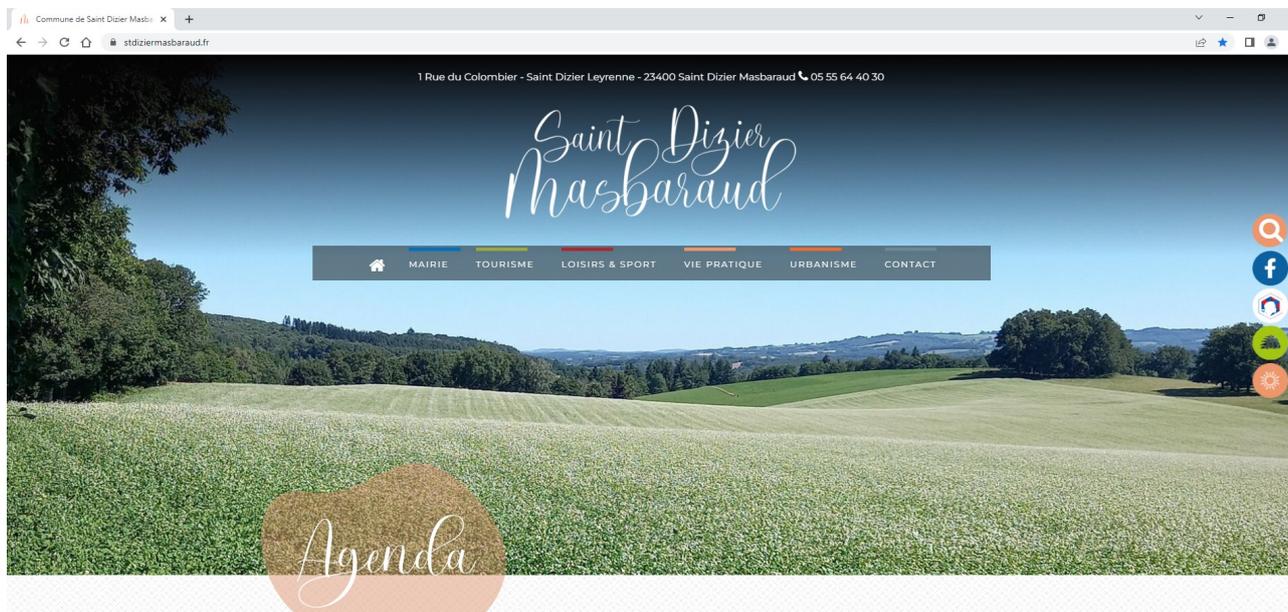
Pour vos documents officiels, une seule adresse : L'ANTS

L'ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité. C'est un site gouvernemental.

Vous y trouverez les renseignements et la marche à suivre pour tous vos documents : cartes d'identité, passeport, permis de conduire mais également toutes les démarches liées aux véhicules : carte grise, achat, vente...

Les démarches sont gratuites et sécurisées (les documents peuvent être payants, c'est le cas par exemple des cartes grises).

Informations pratiques



Depuis le 7 juin 2022, le nouveau site internet de la commune a vu le jour. Disponible à l'adresse <https://www.stdiziermasbaraud.fr>, vous y trouverez toutes les informations pratiques mais également toutes les manifestations et actualités en cours. Certaines pages sont encore en construction, d'autres mises à jour autant que de besoin. N'hésitez pas à aller vous y promener. Vous pourrez, également, depuis le site, effectuer vos démarches en ligne grâce au lien "France connect" situé à droite de l'écran.

Autres supports de communication :

Panneau d'information lumineux



Page Facebook :

<https://www.facebook.com/people/Commune-de-Saint-Dizier-Masbaraud>



Commune de Saint-Dizier-Masbaraud

198 J'aime • 261 followers

Illiwap (vous pouvez télécharger l'application sur votre smartphone pour recevoir les actualités de votre commune ou vous rendre à l'adresse suivante : <https://station.illiwap.com/fr/public/saint-dizier-masbaraud>)



Groupe Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/359383402091325>



Actualités de Saint-Dizier-Masbaraud

👁 Groupe (Public) • 437 membres

Rejoindre

Informations pratiques

Les horaires de la déchetterie intercommunale

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :
DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
mardi	X	X
mercredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
jeudi	X	X
vendredi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
samedi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00

DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
mardi	X	X
mercredi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
jeudi	X	X
vendredi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
samedi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00

*Particuliers : accès gratuit
Professionnels : accès réglementé*

Téléphone gardien : 05.55.64.26.56



Les horaires du secrétariat de mairie

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉ	08 H 00	08 H 00	08 H 00	08 H 00	09 H 00
	12 H 00	12 H 00	12 H 00	12 H 00	12 H 00
13 H 30	13 H 30	13 H 30	13 H 30	13 H 30	FERMÉ
17 H 30	17 H 30	17 H 30	17 H 30	17 H 30	
Masbaraud Mérignat	Saint Dizier Leyrenne				

Téléphone : 05 55 64 40 30 ou 05 55 64 09 01

Courriel : accueil2@stdiziermasbaraud.fr

Les horaires de la bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 00

Téléphone : 05 55 64 14 85